SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu du stock, installations, etc., d'un magasin de livres et papeterie.

Peter Torre vs Sam Altmont.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 90 996 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI, 17 décembre 1909 à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir

En mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Royale

Le contenu et stock installations vitrines divers etc. d'un magasin de livres et papeterie d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard avocat pour le demandeur.

6 déc—6 8 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une épicerie, 1 "cash register", 1 coffre-fort en fer, meubles de maison etc.

Charles Corne vs L. D. Porter

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 91 650 — En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du consentement des parties je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI, 10 décembre 1909, à 10 30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans le local Nos 2036 et 2038 rue Ursulines, connu Johnson, un grand lot de groceries de fantaisie et accessoires etc., d'après l'inventaire comptoirs, vitrines, meubles de maison, etc., 1 coffre fort en fer, 1 cash register.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. V. Seeber avocat pour le demandeur.

30 nov—3 9—déc 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 523-525 rue Bellecastle.

Third Presbyterian Church vs Héritiers de Mme C. Resch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 91,393—En vertu d'un writ de saisie vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 décembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus par le No 523 rue Bellecastle désigné par les Nos 24 et 25 de l'ilot No 7, borne comme ci-dessus. Le lot No 24 mesurant trente et un pieds trois pouces de face à la rue Bellecastle sur cent cinquante pieds en profondeur en lignes parallèles. Le lot No 25 mesurant trente et un pieds quatre pouces de face à la rue Bellecastle sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

A. Grunsfeld Levy, avocat pour la demanderesse.

20 nov—20 26—4 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Septième District

Portant le Numéro Municipal 1036 rue Dante, coin de la rue Zimple.

E. A. Morane vs E. P. Elliott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 91,228—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 décembre 1909, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Septième District de cette ville, dans l'ilot No 117, borné par les rues Mad'em, maintenant Dante, Cambronne Troisième, maintenant Elm, et Zimple, d'après un devis annexé à un acte d'achat de E. G. Bondurant, passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 5ème jour de mai 1890, mesurant d'après ledit devis cinquante-neuf pieds de face à la rue Madison, maintenant Dante, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé du tout du lot No 10 et de la plus grande partie du lot No 9, contigu au dit lot No 10, le lot No 10 formant le coin des rues Dante et Zimple.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats du demandeur.

12 nov—12 19 25 26—déc 3 10 15 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles T. Yenni.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 69,858 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification leurs raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par Mme le Dr Charles S. Mercier, exécutrice testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS COUSTELL, Greffier—McGlenkey & Benedict, avocats 9 déc—9 13 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du shérif d'une grande quantité de meubles de maison et effets etc.

Isaac Levy vs Annie E Stewart et son époux Theodore C. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 90,827 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après décrits, le LUNDI, 20 décembre 1909, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir :

Dans mon entrepôt dans la rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres

Un lot de meubles de ménage et d'effets, meubles, articles divers, etc., selon un inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Thibborger & Duffy, avocats pour le demandeur.

9déc—8 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Comptoirs, Vitrines, Bonbons, Cruchons, Liqueurs etc

Catarina Gervasi, Veuve de Joseph Valenza.

vs Jacob Holberg

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 90,733—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés LUNDI, le 13 décembre 1909 à 10 30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt, No 532 rue Ste-Anne, entre les rues Chartres et Decatur—

Un Comptoir, 1 Installation (Beer Box), des Machines à Boucher (Corking and Capping), 1 lot Bonbons Excelsior, Cruchons Liqueurs Mastique, Vitrines, Pupitre, Whiskey, Vins, Gin, Divers, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John May, avocat pour le demandeur.

2 déc—8 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Adam A. Dupuy vs Paul Reymond.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 41,490 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division E de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14 décembre 1909, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir : Un buggy à quatre roues, un wagon à ressort à quatre roues, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau Conditions: Comptant. — W. J. BEADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—A. A. Calengre, avocat pour le demandeur.

3 déc—3 8 14

J. Greenman & Sons vs Joseph C. Roche

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 41,100—En vertu d'un writ de fieri facias de l'Hon. la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, aux Nos 727 à 731 rue St-Louis, MARDI le 14 décembre 1909, à midi la propriété ci-après décrite à savoir : Une Boîte de Beurre, 1 "Cash Register", 1 Fr Balances 1 Grande Boîte à Beurre, 1 lot de Fer-blanc de un Gallon, 1 lot de Dameannes vides de 5 Gallons, 1 lot de Liqueurs Assorties, 1 lot de Groceries Assorties, etc. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. W M J. BEADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Ben. Ory, George W. Moore, avocats pour les demandeurs. 3 déc—3 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1040 rue Nord Rempart, coin de la rue Ursulines.

Dolores Cruanhes, Veuve de Hubert Bayhi, vs Auguste Huard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 90 881 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 janvier 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 105, borné par les rues Nord Rempart, Ursulines, Bourgogne et St Philippe mesurant 26 pieds 1 pouce de face à la rue Nord Rempart sur 58 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Ursulines lequel forme l'encoignure, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent No 1040 rue Nord Rempart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles F. Claiborne, avocat pour la demanderesse.

10 déc—10 17 24 31—jan 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une jolie Propriété substantielle de valeur du Premier District,

Portant le No municipal 701 avenue Howard, entre l'avenue St Charles et la rue Carondelet, en face du Cercle Lee.

Richard M. Tebault vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,446 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 décembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Triton (maintenant l'avenue Delord et Howard), Cercle Tivoli (maintenant Cercle Lee), l'avenue St Charles et les rues St Joseph et Carondelet, désignés par les lettres E, F et G sur un plan de Arthur de Armas, voyer, daté du 2 février 1871, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire. Le lot E mesure quatorze pieds quatre pouces et trois lignes au Cercle Tivoli maintenant Cercle Lee, cinquante pieds huit pouces de face à l'avenue Delord et Howard, cinquante pieds sur la ligne de côté le divisant du lot D, et soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, le lot F est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot E quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot G, et trente-cinq pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du fond, le lot G est contigu au lot ci-dessus mesurant vingt cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, quatre-vingt trois pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot F, et cent un pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente-deux pieds sur la ligne du fond ; lesdits lots E, F et G sont composés d'une portion du lot un et sont représentés par et compris dans le lot A du plan de Louis E. Pilié assistant voyer de ville, daté Nouvelle-Orléans, le 22 mars 1884, annexé à un acte pardevant Walter D. Denégre ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1889

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

20 nov—20 26—déc 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles assortis de maison etc.

John Gabriel vs Steve Macaluso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 896 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 20 décembre 1909, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir —

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres

Un ameublement de chambre à coucher armoire à glace, vaisselière, table de salle à manger, tables de centre, chaises berceuses, divers etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Woodville & Woodville avocats pour le demandeur.

9 déc—9 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Commerciales du Premier District, d'une valeur considérable.

Portant les Nos municipaux 427 et 429 rue Carondelet, entre les rues Poydras et Perdido.

Walter E. Adolph vs Greater New Orleans Realty and Development Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91 499—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 230, borné par les rues Carondelet Carroll, Poydras et Perdido, et mesurant en mesure anglaise, vingt pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent treize pieds trois pouces en mesure française, les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 429 rue Carondelet.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, mesurant en mesure anglaise, vingt pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de (en mesure française) de cent treize pieds trois pouces les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 427 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel Hart & Davey, avocats pour le demandeur

3 déc—3 10 17 24 31—6 jan

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Deux Cottages Doubles de Choix,

1712-14 et 1716 18 rue St-Antoine.—

Succession de Mme Mary Schaumburg, veuve de Wm Schaumburg, et de William Schaumburg, consolidés.

Nos 90,095 et 90,096—Cour Civile de District Division E

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 6 janvier 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 12 novembre 1909 et signé en cour ouverte le 18 novembre 1909, In re succession de Mme Mary Schaumburg, veuve de William Schaumburg et de William Schaumburg consolidés il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans le 3ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Derbigny, Annette et Roman désigné comme lot 22 sur un plan par John Brilz, architecte, daté du 2 avril 1910, et mesurant 32 pieds et 2 lignes de face à la rue St Antoine sur 128 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1716-18 rue St Antoine, comprenant un cottage double convenable, avec bâtisse dans le fond comme cuisine le trottoir, l'allée et la cour sont pavés, citernes, etc., ayant de bons locataires et rapportant $16,00 par mois

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Antoine, Derbigny, Roman et Annette, désigné comme lot 23, et mesurant 32 pieds 2 lignes de face à la rue St-Antoine sur 128 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage double connu comme Nos 1712-14 rue St Antoine, avec bâtisse dans le fond, la cour et la banquette sont pavées, dans un bon voisinage bien habité, rapportant $16.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus ou le tout, comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit s'il y en a, en billets de l'acquéreur, payables en un an ou un et deux ans après la date, à l'option de l'acquéreur, tels billets devant porter 7 0/0 par an d'intérêt et devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire, un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

MM. Buck, Weiche et Buck, avocats

5 déc—5 12 19 26—jan 2 6

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—:o:—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris :

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.85 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.